



COMMUNIQUÉ DE PRESSE 15 DÉCEMBRE 2023

LE PROJET PILOTE BURN-OUT DE FEDRIS PROUVE SON EFFICACITÉ

LE MINISTRE VANDENBROUCKE VEUT PROPOSER AU GOUVERNEMENT DE L'ÉTENDRE À TOUS LES SECTEURS



Depuis 2019, Fedris mène un projet pilote de prévention secondaire du burn-out pour les secteurs hospitalier et bancaire. Il s'agit de détecter les symptômes des travailleurs pour éviter leur aggravation. Les résultats de ce projet semblent positifs pour la santé des travailleurs y ayant participé. C'est pourquoi Frank Vandebroucke, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, sur proposition du Comité de gestion des maladies professionnelles de Fedris, souhaite proposer au gouvernement d'étendre structurellement ce projet à tous les secteurs privés et publics. Il en a parlé vendredi 15 décembre, lors d'une conférence Fedris. « Se sentir bien au travail est très important. Et pourtant, cela s'avère souvent difficile pour certaines personnes », déclare le ministre Frank Vandebroucke. "Nous devons pouvoir guider chaque personne qui souffre d'épuisement professionnel par une démarche appropriée. Chaque employé a droit à ce soutien."

Le projet pilote Burn-out de Fedris permet aux travailleurs montrant des premiers signes d'épuisement professionnel de bénéficier d'un trajet d'accompagnement personnalisé, confidentiel et entièrement gratuit. Ce trajet traite tant la dimension organisationnelle (manque de soutien hiérarchique, reconnaissance) que les composantes individuelles (stress, surmenage) du burn-out. Pour mener à bien son projet, Fedris a eu recours à un réseau de professionnels spécialisés comme des médecins, des psychologues cliniciens, des psychologues du travail, des kinésithérapeutes et des conseillers en prévention.

Impact positif du trajet de Fedris sur la santé des travailleurs

L'étude de Fedris, menée par les Professeures I. Hansez (ULiège) et L. Braeckman (UGent), démontre une valeur ajoutée significative d'un tel programme d'accompagnement sur la santé des travailleurs qui en ont bénéficié. **Une amélioration de leur état de santé tant physique que psychologique est constatée**, avec un maintien de cette amélioration dans le temps. Ces améliorations peuvent encore être constatées après six mois. A la fin du trajet d'accompagnement, les plaintes de burn-out ont fortement diminué ou même disparu dans une grande majorité des cas. Les résultats se traduisent également par une diminution de la consommation de soins de santé (médicaments, consultations, examens médicaux) pendant et après la démarche.

Enfin, l'étude montre une grande satisfaction des participants quant à la qualité de cette prise en charge personnalisée.

Impact positif du trajet d'accompagnement de Fedris sur la situation professionnelle des travailleurs

Le trajet de Fedris a aussi eu un impact en termes de maintien et de retour au travail. En effet, si plus de la moitié des travailleurs étaient en arrêt maladie au moment de leur demande de participation au projet pilote burn-out, une grande majorité d'entre eux ont repris le travail pendant ou après le trajet d'accompagnement.

L'intérêt d'un accompagnement mixte permettant d'aborder les composantes organisationnelles et individuelles du burn-out semble indéniable. L'étude montre que cet accompagnement pourrait aller encore plus loin, entre autres via la mise en place d'actions à un niveau plus collectif, donc au niveau de l'entreprise ou de l'organisation elle-même.

Comment le projet pilote de Fedris a-t-il atteint ses objectifs ? En repérant au plus tôt les travailleurs menacés ou atteints d'épuisement professionnel, et en permettant à ces travailleurs de bénéficier d'un trajet d'accompagnement multidisciplinaire adapté à leurs besoins. Ce trajet a permis de les maintenir au travail ou de faciliter leur retour au travail en évitant toute escalade. Leur bien-être s'est aussi amélioré, limitant de ce fait les risques et les conséquences d'un arrêt de longue durée.

Frank Vandebroucke, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique : "Apprendre à gérer correctement les tensions au travail est un défi important de notre époque. Beaucoup de travailleurs sont en perte de sens ou subissent trop de stress. Le projet pilote burn-out montre des résultats positifs sur la santé des travailleurs, ce qui est une très bonne nouvelle. Nous devons continuer à accompagner au mieux les employeurs et les travailleurs dans leur poursuite du bien-être au travail. Et comme dans toutes les autres sphères de la société, il faut axer nos efforts non seulement sur le traitement des problèmes, mais aussi sur la prévention et le diagnostic précoce."

Déploiement structurel et élargissement du programme

Le ministre Vandebroucke a annoncé cet après-midi lors d'une conférence organisée par Fedris qu'il présenterait au gouvernement une proposition visant à déployer structurellement le projet : "Nous devons donner à chaque personne qui souffre d'épuisement professionnel une chance égale d'être soutenu de la sorte".

Au total, 3,5 millions d'employés travaillent dans le secteur privé et dans les administrations provinciales et locales. Le nouveau programme burn-out de Fedris devrait être ouvert à chacun d'entre eux, quel que soit leur secteur d'activité. Si l'on étend les constatations et les résultats du projet pilote, plus de 242 000 personnes seraient touchées par l'épuisement professionnel. Pour le programme, cela pourrait signifier un afflux annuel de 1 250 à 1 650 personnes.

Frank Vandebroucke: "La santé est de plus en plus une question de santé mentale, y compris au travail. Nous voulons faire comprendre à chaque collaborateur touché par un burn-out qu'il n'est pas seul. A travers un réseau de partenaires, Fedris veut garantir que l'aide soit accessible à tous. Le retour à un travail adapté est l'objectif ultime."

Le rapport d'évaluation du projet pilote burn-out est disponible sur le site internet de Fedris : <https://www.fedris.be/fr/professionnel/publications-scientifiques>. Ces résultats seront présentés et discutés lors d'un colloque organisé ce 15 décembre à Bruxelles.